

La
Semaine Religieuse
 DE
Québec

VOL. XVI

Québec, 24 octobre 1903

No 10

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V. A. HUARD

SOMMAIRE

Calendrier, 145. — Les Quarante-Heures de la semaine, 145. — Sujets d'examen et de sermon, 146. — Chronique diocésaine, 146. — La dévotion à Notre-Dame de Guadeloupe, au Mexique, 147. — « Faut-il désespérer de la France ? » 149. — Questions de rubrique, 155. — Le « grand nègre » américain, 156. — Visites pastorales de Mgr Plessis, 157. — Bibliographie, 160.

Calendrier

25 DIM.	b	XXI après Pent. et 4 oct. Patronage de la Ste Vge. <i>Kyr.</i> de la Ste Vge. II Vép., mém. du suiv. et du Jim.
26 Lundi	†r	S. Evariste, pape et martyr.
27 Mardi	†vl	De la Vigile.
28 Merccr.	r	SS. <i>Simon</i> et <i>Jude.</i> ap., 2 cl. (Anniv. de la consécration de Mgr l'Archevêque.
29 Jeudi	†b	Du S. Sacrement.
30 Vend.	†vr	De la férie
31 Samd.	†vl	<i>Jeune.</i> Vigile de la Toussaint.

Les Quarante-Heures de la semaine

25 octobre, Sœurs de la Charité, Québec. — 27, Saint-Lazare. — 29, Sainte-Louise. — 30, Saint-Damien.

Sujets d'examen et de sermon

Les jeunes prêtres qui n'ont pas encore subi les quatre examens annuels exigés par nos Collèges de Québec devront se préparer, pour l'année prochaine, sur les matières suivantes :

En théologie dogmatique : *De gratia.*

En théologie morale : *De justitia et jure.*

En droit canonique : *De cœmeteriis.*

En histoire ecclésiastique : *Les pontificats de Pie VI et de Pie VII.*

Les sujets des deux sermons seront :

1° *La foi.*

2° *La pureté.*

Chronique diocésaine

QUÉBEC

— Par décision de S. G. Mgr l'Archevêque :

M. l'abbé J.-A.-E. Bourassa a été nommé curé de Saint-Léonard (Portneuf), en remplacement de M. l'abbé Hon. Hudon, que le mauvais état de sa santé oblige à prendre du repos.

— Dans l'après-midi du dimanche 18 octobre, Monseigneur l'Archevêque a fait la bénédiction solennelle d'une cloche destinée au couvent des Cisterciennes Réformées ou Trappistines de Saint-Romuald. La cérémonie a eu lieu dans une vaste salle du nouveau monastère, en présence d'une foule de fidèles venus de Québec et des paroisses d'alentour. M. l'abbé Rouleau, principal de l'école normale Laval (le donateur de la cloche), a prononcé le sermon de circonstance.

— Mardi matin ont eu lieu, à la chapelle du Séminaire, les funérailles de M. l'abbé Ans. Rhéaume, décédé le 16 octobre. La cérémonie s'est faite avec l'impressionnante simplicité qui est d'usage au Séminaire pour les prêtres de la maison.

Nous espérons pouvoir publier, dans un numéro prochain, quelques notes biographiques sur le prêtre défunt.

— Mercredi et jeudi, S. G. Monseigneur l'Archevêque a don-

né la confirmation dans les paroisses de Saint-Thomas de Montmagny, du Cap Saint-Ignace et de Fraserville. En outre, au Cap Saint-Ignace, Monseigneur a fait la bénédiction de l'aile récemment construite du Couvent.

— Dimanche dernier, était de passage à l'Archevêché le Très Révérend Frère Firmin, supérieur général des Frères de la Croix de Jésus. Cette Congrégation, établie avant la persécution dans le département de l'Ain, France, n'a plus maintenant d'existence qu'en Suisse et en Canada. Les deux maisons du Canada sont l'une à Mackinac, Manitoba, et l'autre à Rimouski. Cette dernière sera probablement la maison centrale de l'Ordre.

La dévotion à N.-D. de Guadeloupe, au Mexique

(D'un correspondant de l'étranger)

Dans les premières années de la conquête espagnole, quand le zèle des missionnaires s'usait, sans résultat, contre la résistance des aborigènes, qui ne voulaient point laisser leurs idoles ni la polygamie, la sainte Vierge apparut à un des rares Indiens convertis. Elle lui demanda d'aller trouver Mgr Zumana, religieux franciscain et premier évêque de la contrée, afin qu'il lui bâtît un temple à l'endroit où elle daignait se montrer, et où elle se donnait elle-même le titre de Vierge de la Guadeloupe. Le prélat réclama à l'Indien un signe de sa mission. On était au mois de décembre. L'humble ambassadeur de la grande Dame apporta toute une moisson de roses qu'avait fait croître, malgré la saison, Celle qui lui parlait. Quand il ouvrit son manteau pour déposer les fleurs aux pieds du Pasteur, on découvrit, avec ravissement, que sur l'étoffe était peinte l'image de Marie.

Or cette étoffe faite d'une fibre grossière, manipulée, pendant plus d'un siècle, par des dévots indiscrets, cette étoffe sur laquelle on verra un jour, par maladresse, un filet d'eau régale, existe encore aujourd'hui. En moins de 20 ans les pareilles sont détruites. Sur ce drap sans valeur la peinture est toujours éclatante de fraîcheur et de beauté.

Elle y a été étendue sans aucune préparation, à ce point qu'à travers l'étoffe on voit facilement ce qui est devant ou

derrière elle. On y trouve quatre procédés de peinture : la peinture à l'huile, à la gouache, à l'aquarelle, au pastel, chose inouïe pour un seul travail. Aussi, des maîtres de l'art, chimistes, interrogés canoniquement, ont déclaré que l'œuvre elle-même, que sa conservation étaient au-dessus du pouvoir humain.

Benoît XIV autorisa le culte de N.-D. de la Guadeloupe et, en étudiant le constant prodige que la sainte Vierge fait en faveur des Mexicains, il s'écria : « *Non fecit taliter omni nationi.* » Depuis le jour où la Mère de Dieu se manifesta à l'un d'eux, et avec le type de leur race, les Indiens se convertirent en grand nombre. Dans la vie des missionnaires, contemporains de l'apparition, on lit que si, avant ce grand événement, ils se plaignaient de l'inutilité de leurs travaux, quelques mois après, le travail des baptêmes surpassa leurs forces physiques. Ils obtinrent de Rome la faculté de baptiser par aspersion. Ce mouvement si considérable de conversions est sûrement le miracle le plus indéniable de la sainte image.

Pendant les guerres de l'indépendance, l'image de N.-D. de la Guadeloupe était peinte sur les étendards mexicains, et c'est à leur céleste patronne que les vainqueurs attribuèrent leurs victoires et le triomphe définitif ; longtemps avant cette époque ils l'avaient officiellement et par un serment solennel reconnue comme la reine de leur nation.

L'année prochaine ramènera le cent cinquantième anniversaire de la proclamation du patronage de Marie sur le Mexique. Hélas ! on le célébrera sans fête officielle ; mais, sans le concours de l'Etat, les diocèses, les paroisses, les familles renouvelleront les serments qui les lient à la Vierge de la Guadeloupe. Des pèlerinages incessants viendront au célèbre sanctuaire, le plus beau de tout le continent, qui contient l'image miraculeuse et qui n'est séparé de Mexico, la capitale de la République, que par quelques kilomètres. Lorferio Diaz, de sa résidence, entendra les acclamations enthousiastes de la foule, à laquelle il ne voudra pas se mêler. A l'occasion de ces fêtes, le Saint-Siège a fait de nombreuses concessions au lieu du pèlerinage.

Le temple est élevé au rang de basilique : L'Indulgence de la Portioncule lui est attachée pour toute l'année 1904 : celles

des basiliques de Rome pour toujours. L'image de Marie pourra, désormais, y rester découverte, pour la plus grande joie des fidèles, même pendant le temps de la Passion, le Jeudi et le Vendredi saints exceptés.

Que les centaines de mille de pèlerins qu'on attend aux pieds de « la patronne jurée du Mexique », suivant l'expression du pays, lui demandent que l'esprit chrétien, qui règne dans la foule, domine aussi dans les sphères gouvernementales, et que le Mexique redevienne un pays catholique par son gouvernement et ses lois.

— o —

« Faut-il désespérer de la France ? »

(Dans sa revue *O Salutaris Hostia* (numéro de juillet 1903), le célèbre P. Coubé, S. J., a répondu longuement à cette question, et plusieurs personnes nous ont demandé de reproduire ici cette étude consolante. Le manque d'espace nous a seul empêché jusqu'ici d'ouvrir nos pages à ce beau travail que nos lecteurs, de plus en plus navrés de ce qui se passe actuellement en France, parcourront avec un vif intérêt.

Depuis quelque temps nous n'avons pu beaucoup enregistrer les faits les plus saillants de la persécution religieuse en France. Même les quotidiens français catholiques suffisent à peine à raconter les iniquités administratives et judiciaires qui se produisent chaque jour dans toute l'étendue du pays.

En tout cas, nous pouvons dire que tout va de mal en pis dans cette malheureuse France. Et quand on songe que les Chambres actuelles ont encore trois ans devant elles pour achever leur œuvre de destruction, et que l'on prévoit déjà que les futures élections, dans trois ans, seront encore mauvaises, il faut reconnaître qu'humainement parlant la France est perdue ! Il n'y a plus d'espoir, pour son relèvement, que dans l'intervention du ciel. L'écrit du P. Coubé, que l'on va lire, confirmera dans leur attente ceux qui ont foi en cette intervention divine.)

Nous voudrions répondre ici à une question qui nous est souvent adressée : Espérez-vous encore ? Pensez-vous que la France puisse être sauvée ?

Oui, certes, nous croyons au relèvement de notre pays et nous allons dire pourquoi. Mais auparavant il nous semble utile de faire deux réserves pour préciser l'objet et la certitude de notre espérance.

1^{re} RÉSERVE : OBJET DE NOTRE ESPÉRANCE

Tout d'abord, n'étant ni prophète ni fils de prophète, nous ne

prétendons pas savoir le *mode* et le *temps* du salut que nous attendons.

La situation religieuse de la France est mauvaise et empire de plus en plus : on peut le constater aujourd'hui sans être taxé de pessimisme. La presse catholique ne conserve plus aucune illusion à cet égard : on dirait que son unique et triste occupation est d'enregistrer chaque jour les nouveaux attentats dont l'Église est la victime. C'est aussi l'appréciation que le Pape porte sur les événements. Il disait, il y a deux mois, à une délégation des journalistes belges :

« Nous comparons souvent ce qui se passe dans votre pays à ce qui se passe en France, ce pauvre pays où *la religion est persécutée, car c'est une persécution*. Cette pauvre France est *sous le joug de la franc-maçonnerie*, et elle n'a pas le courage de le secouer. L'on ne sait pas *jusqu'à quel degré de ruine et de honte ce pays sera conduit*. »

Les ténèbres s'accroissent à l'horizon politique et nous empêchent de voir d'où et quand nous viendra la délivrance. Numériquement parlant, il semble que nous sommes voués à une persécution galopante pendant trois ans encore, jusqu'aux élections de 1906. En effet, la majorité maçonnique qui nous opprime peut tout, et son but avoué est de détruire non seulement les congrégations, mais encore et surtout la religion elle-même. Aucune force naturelle ne peut la désarmer. Elle-même ne peut plus s'arrêter. Son programme l'engage ; sa haine la stimule ; la logique la pousse en avant ; comme toute révolution, elle est obligée de se montrer chaque jour plus violente, sous peine d'être culbutée par l'anarchie qui monte derrière elle.

Il est vrai, Dieu pourrait venir directement à notre secours. Des cataclysmes sociaux, des révolutions politiques, des coups d'Etat, des guerres civiles ou étrangères, capables de changer la situation religieuse du pays, sont toujours possibles. Seulement, outre qu'on ne doit pas compter sur une intervention miraculeuse ou extraordinaire de la Providence qui nous dispenserait de tout effort actuel, il faut bien avouer que nous ne savons rien, absolument rien des intentions divines.

La consultation nationale de 1906 nous sauvera-t-elle ? Nous devons le désirer. Je dis plus, nous devons préparer ces élec-

tions avec activité, et seconder les Lignes qui se sont formées dans ce but. Mais ici encore nous ne pouvons déchirer le voile de l'avenir. Dieu seul lit à l'avance les bulletins qui sortiront des urnes dans trois ans. A plus forte raison ignorons-nous ce qui peut arriver plus tard.

L'épreuve peut être longue, très longue. Dieu a permis plus d'une fois que la persécution s'acharnât contre son Eglise pendant des années ou des siècles. Il peut le permettre encore. Notre espérance au salut de la France peut donc porter sur le *fait* lui-même, si nous avons des motifs suffisants de l'affirmer, mais non sur le *moyen* et le *moment* que Dieu a fixés dans l'insondable avenir. Rappelons-nous humblement l'avertissement de Notre-Seigneur : « Il ne vous appartient pas de connaître les temps que le Père a disposés dans sa puissance. »

2^e RÉSERVE : CERTITUDE DE NOTRE ESPÉRANCE

Notre seconde réserve portera sur la nature même de la confiance qu'il est permis d'avoir aux destinées de notre pays.

Il est des espérances qui ont toute la certitude de la foi, et qui se confondent même avec elle, comme, par exemple, celle qui a pour objet l'immortalité de l'Eglise. Elle repose en effet sur des promesses formelles de Notre-Seigneur : « Ayez confiance, a-t-il dit, j'ai vaincu le monde . . . Voici que je suis avec vous jusqu'à la fin des siècles . . . Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elles. »

Mais si le triomphe général de l'Eglise ne nous laisse aucun doute, il n'en est pas de même de son triomphe partiel dans un pays donné. Aucune révélation scripturaire ne nous assure que la foi y est impériissable. De fait, la religion a disparu dans certaines contrées où elle était jadis florissante. Elle a régné longtemps en Afrique, en Egypte, en Palestine, en Syrie, à Constantinople ; aujourd'hui le croissant y remplace la Croix. L'Angleterre, l'Allemagne, la Russie ont été pendant des siècles unies au Siècle de Pierre ; maintenant elles en sont séparées par l'hérésie et le schisme. Aucun pays n'est nécessaire à Dieu, et l'Eglise peut, absolument parlant, se passer d'un peuple qui a été pendant longtemps son soldat. Si donc j'affirme que, de fait, la France se relèvera, on entend bien que ce n'est pas une vérité de foi. Néanmoins cette espérance, pour

n'être pas de même nature que celle dont une parole évangélique est la base, repose sur des raisons très sérieuses. Si ce n'était qu'une pieuse illusion, bonne à endormir nos angoisses patriotiques, je ne la proposerais pas : mais on va voir qu'elle répond à des faits historiques dignes de foi, et qu'elle en sort très naturellement.

1^{er} MOTIF D'ESPÉRER : LES PROMESSES DU SACRÉ-CŒUR

Les révélations de Notre-Seigneur à la bienheureuse Marguerite-Marie ne sont pas articles de foi : mais elles ont aux yeux de l'Eglise une très grande autorité. C'est sur leur témoignage qu'ont été institués le culte et la fête du Sacré-Cœur, et la béatification de l'illustre Visitandine en suppose le caractère surnaturel et l'authenticité. Il serait donc malséant et téméraire à un chrétien de les rejeter.

Or, voici une des prophéties que Notre-Seigneur a faites à la Bienheureuse : « Je prépare toutes choses : *La France sera consacrée à mon divin Cœur* ; et toute la terre se ressentira des bénédictions que je répandrai sur elle. *La foi et la religion refleuriront en France* par la dévotion à mon divin Cœur. » Cette prophétie a deux objets : elle annonce d'abord une consécration de la France au Sacré-Cœur et en second lieu une ère de foi et de religion qui suivra ce grand événement.

Or, cette prophétie ne s'est encore accomplie dans aucune de ses parties.

D'une part, il est clair que la consécration dont parle Notre-Seigneur est une consécration nationale, officielle, avec la participation de ceux qui gouvernent et représentent la France. Les consécérations ordonnées par le Pape et par les évêques n'ont pas ce caractère. Elles touchent le cœur de Dieu sans doute ; elles nous attirent des bénédictions ; elles préparent le salut : mais elles ne sont pas la grande consécration que réclame et prédit le Christ. Celle-ci n'a été faite par aucun des gouvernements qui se sont succédé chez nous depuis plus de deux siècles. Jésus attend.

D'autre part, si la foi a augmenté en France depuis la moitié du XIX^e siècle et surtout depuis la guerre de 1870, comme nous le dirons bientôt, ce n'est pas là cependant ce splendide renouveau dont parle Notre-Seigneur.

Il s'ensuit que la prophétie reste tout entière à accomplir et elle s'accomplira, sans quoi le Christ manquerait à sa promesse. Nous verrons donc un jour une floraison magnifique de foi dans notre pays, un triomphe éclatant du Sacré-Cœur. Voilà le salut que nous attendons.

Léon XIII croit, lui aussi, à ce relèvement de la France par le Sacré-Cœur. Que l'on médite ces paroles qu'il écrivait le 6 janvier 1897 au Cardinal Richard : « Nous saisissons avec empressement l'occasion qui s'offre encore une fois à nous de nous adresser à la noble nation française, soit pour l'exhorter à mettre la dernière main à cette œuvre magnifique (la basilique du Sacré-Cœur), soit pour la presser avec instance de mettre particulièrement en Jésus-Christ notre Dieu l'espoir de ses destinées. Il ne nous paraît point douteux en effet que tel a été sur elle le conseil de la divine Providence : appelée la première à recevoir la merveilleuse et miséricordieuse révélation du mystère du Sacré-Cœur de Jésus, c'est à ce même Cœur que, *pénitente et dévouée*, elle doit, avec une confiance toujours croissante, recourir comme à la source de tout pardon et de toute grâce, pour y trouver le remède salutaire à tous ses maux... »

Dans un bref du 16 mars 1899, le Pape donne et recommande aux catholiques de France une formule d'hommage au Sacré-Cœur ; en voici la fin : « Vienne donc le jour où tous les enfants de la France, unis dans les mêmes sentiments de foi et d'amour, également soumis aux lois de l'Évangile, pourront s'écrier avec un indicible bonheur comme autrefois la Rome chrétienne : C'en est fait, le Christ triomphe, il règne, il commande : *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat.* »

2^e MOTIF D'ESPÉRANCE : LES APPARITIONS DE LA SAINTE VIERGE

L'historien Josèphe raconte que, quelque temps avant le siège de Jérusalem par Titus, les princes des prêtres entendirent des voix qui criaient dans le Temple : *Sortons d'ici ! Sortons d'ici !* « C'étaient, dit-il, les voix des anges qui désertaient le Saint des Saints, présageant ainsi sa ruine prochaine. » Des auteurs profanes ont rapporté, au sujet des temples païens, des faits analogues qui se seraient passés peu de temps avant la destruction du paganisme par Constantin.

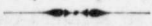
Quoi qu'il en soit de la réalité de ces prodiges, ils symbolisent au moins une vérité profondément ancrée dans l'esprit des peuples. C'est que Dieu ne vient pas habiter une maison qui va s'écrouler, mais s'en éloigne. Si la France devait bientôt périr, ce serait un exode lamentable des anges et des saints du paradis et de leur reine, la Vierge Marie. Or, loin de s'éloigner de nous, Notre-Dame n'est jamais venue aussi souvent nous visiter que depuis un siècle. Elle nous apporte à Paris la Médaille miraculeuse ; elle convertit des milliers de pécheurs à Notre-Dame-des-Victoires ; elle pleure à la Salette ; elle nous invite à faire pénitence à Lourdes ; à Pontmain, elle nous apporte la paix ; à Pellevoisin, elle nous offre sa miséricorde.

Et que l'on ne dise pas : Elle n'est venue à vous, dans l'excès de sa bonté, que pour vous retenir au bord de l'abîme. Mais vous n'avez pas voulu l'écouter. Vous n'en êtes que plus coupables !

Ah ! sans doute, on n'écoute jamais assez Marie. Mais qui oserait dire que la France ne l'a pas honorée et beaucoup aimée dans ces nouveaux sanctuaires du XIX^e siècle ? Qui oserait dire que les apparitions de la Vierge n'ont servi à rien ? Et d'ailleurs Marie nous aurait-elle fait ces visites miraculeuses, qui, on l'avoue, dénotent une tendresse maternelle particulière, si elle avait prévu qu'elles seraient inutiles et ne feraient qu'aggraver nos fautes ? Reviendrait-elle chaque année à Lourdes guérir nos malades, si elle était irritée de notre indifférence et s'apprêtait à nous abandonner bientôt ? Si elle redescend ainsi vers nous si souvent, n'est-ce pas qu'elle a l'intention de nous ressusciter et de nous sauver, et qu'elle veut que nous méritions cette résurrection religieuse et nationale ? S'il en était autrement, au lieu de revenir périodiquement nous combler de nouvelles faveurs, elle secouerait sur les bords du Gave les roses de ses sandales, et, réunissant les anges et les saints de sa cour, elle dirait : *Sortons d'ici !* et remonterait au ciel.

(A suivre.)

S. COUBÉ.



Questions de rubrique

CRUCIFIX. — Je cite Falise. « Sur l'autel on place au milieu une croix (R.) avec l'image du Crucifix (Ben. XIV, Const.), assez haute pour que le pied soit à la hauteur des chandeliers, que la croix même doit dominer de toute sa hauteur (Cér.), et assez grande pour que le peuple et le célébrant puissent la voir facilement (S. C.) »

« La croix et les chandeliers ne peuvent non plus être couverts et enveloppés. »

On pèche donc contre cette rubrique lorsque, pendant un service funèbre (ce qui s'est vu et se voit), sous prétexte de mettre plus de tentures noires ou de deuil à l'autel, on couvre complètement le crucifix. Il n'y a pas longtemps, pendant un service funèbre, on a pu voir avec étonnement la croix de l'autel entièrement habillée de tentures noires et épaisses, qui la dérobaient absolument aux regards des fidèles et du prêtre célébrant le service divin.

La rubrique veut que l'on ne couvre les crucifix d'un voile violet que le samedi qui précède le dimanche de la Passion, et qu'on les laisse ainsi couverts tout le temps de la Passion, mais pas davantage.

GÉNUFLEXION. — Je cite encore Falise. « Si le prêtre doit passer devant le tabernacle où est le saint Sacrement, il fait une génuflexion (R.), comme il en fait une quand on dit la messe à un autel, et qu'on est entre la Consécration et la Communion, et cela en ne mettant qu'un genou à terre *sans se découvrir*. »

C'est donc une faute de faire alors la *prostration* et de *se découvrir*, quand même on passe devant l'autel entre la Consécration et la Communion. On doit garder sa barrette et ne faire qu'une génuflexion, dit Falise.

« Si le prêtre passe devant l'autel où une messe se célèbre, au moment de l'*Élévation*, ou de la *Communion* des fidèles, il fait également une *génuflexion en se découvrant*, donne la barrette au servant et se met à genoux (S. C.). Il adore le saint Sacrement et ne se relève pas avant que le célébrant n'ait déposé le calice sur le corporal (R.). » (Falise.)

On donne la barrette au servant, car on ne doit jamais l'appuyer sur le calice.

CALICE. — A l'offertoire, dit Falise, « la coupe du Calice doit être ni au-dessus des yeux ni en dessous de la bouche du prêtre. »

Que dire alors de la manière de faire de ceux qui élèvent le calice au-dessus de leur tête et presque à la hauteur de leurs bras ? X.

Le « grand nègre » américain

C'est le nom que, paraît-il, on donne dans les Etats-Unis à M. Booker Washington, le bienfaiteur de ses compatriotes noirs d'Amérique. Nous reproduisons avec plaisir, sur cette personnalité remarquable, un extrait de l'article que la *Croix* lui consacrait au commencement d'octobre, à l'occasion de son arrivée à Paris.

... L'œuvre de relèvement de sa race entreprise par cet homme de rare énergie est en progrès.

L'école qu'il a créée pour les nègres, sur le modèle de l'Institut de Hampton fondé il y a quarante ans par le général Armstrong, est en pleine prospérité ; Booker Washington ne songe pas le moins du monde à un exode de ses compatriotes de couleur comme lui.

Cette école de Tuskegee, au cœur de l'Alabama, compte aujourd'hui 1 400 élèves noirs avec une centaine de professeurs. Booker Washington a l'ambition d'amener les 8 ou 10 millions de nègres des Etats-Unis à concourir à la civilisation et à la vie commerciale de la République.

Sous sa direction, ces nègres deviennent des hommes comme les autres. Ils travaillent ; ils se forment à tous les métiers, à toutes les industries, et nous avons dit plusieurs fois comment M. Roosevelt traite et encourage l'entreprise du grand nègre.

Le président des Etats-Unis a le cœur et l'esprit larges. Il estime et juge les hommes non pas à la couleur de leur peau, mais aux aptitudes physiques et morales qu'il découvre en eux. Et en dépit de toutes les oppositions, il a reçu à sa table M. Booker Washington, et foulé aux pieds le préjugé très répandu aux Etats-Unis que les nègres sont d'une race très inférieure et qu'on a eu tort de les affranchir.

Les débuts dans la vie de M. Booker Washington ont été des

plus durs. — Fils d'une pauvre négresse qui avait grand peine à le nourrir et à l'élever, il fut d'abord un très malheureux manœuvre à l'école d'Hampton : il balayait les salles et les cours ; il épluchait les légumes, il couchait dans un sac sous un des bancs d'une cour.

Il apprit cependant ainsi à lire, à écrire, à compter et, peu à peu, son intelligence s'ouvrit à de plus hautes connaissances. Il comprit que l'instruction était la véritable route vers l'émancipation rationnelle de sa race. Il a mérité, à force de travail et de patience, la haute situation qu'il occupe...

VISITES PASTORALES DE MGR PLESSIS

JOURNAL DE LA MISSION DE 1815

—o—

CHAPITRE TROISIEME

(Suite.)

Les Micmacs s'y trouvaient réunis au nombre de 60 familles. Cette pauvre chrétienté n'a pas eu de missionnaire proprement dit depuis la mort de feu M. Maillard. Ce respectable prêtre, dont la vie irrépréhensible, le zèle et les travaux ont fait tant d'honneur aux Missions Etrangères, auxquelles il appartenait, était l'objet de la confiance et de la vénération des Acadiens et des Micmacs. Pendant 30 ans, il fut dévoué à leur salut, parcourant toutes les missions répandues dans ce qu'on appelle aujourd'hui les provinces de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick et fit du bien partout. Miramichi et Labrador étaient les deux endroits où se réunissaient principalement les Micmacs de toutes ces contrées. Il allait, tous les ans, d'un de ces villages à l'autre, mais faisait sa principale résidence auprès de ceux du dernier. (1) Il a étudié leur langue à fond, a écrit toutes leurs prières et leurs cantiques, leur a donné des hiéroglyphes, leur a appris à les entendre, à les transcrire, a réduit la langue à des principes réguliers, et — ce qui doit faire trembler le jeune missionnaire — il a déclaré, à la fin d'un de ses

(1) « Il y avait deux centres principaux de missions établis... en faveur des Micmacs, celui de Sainte-Anne dans une île du lac Bras-d'Or au Cap-Breton, dirigé par l'abbé Maillard, et celui de Shubenacadie... dirigé par l'abbé Le Lou-

derniers livres, qu'il avait souvent été à tâtons avec eux, faute d'avoir assez approfondi leur langue ou d'avoir suffisamment connu leur caractère.

Après la réduction du Canada, les Micmacs partageant avec les Canadiens et les Acadiens le dépit qu'ils avaient d'être passés sous la domination anglaise, mais moins modérés et moins éclairés que ces deux peuples, crurent pouvoir se dédommager de leur subjection en travaillant à la destruction des Anglais. Sur ce principe, ceux de la Nouvelle-Ecosse commencèrent à faire main basse sur eux, partout où ils pouvaient les surprendre. Les citoyens d'Halifax ne pouvaient qu'à peine sortir de la ville, sans tomber dans quelque embuscade. Ces meurtres étaient devenus si fréquents, que le gouvernement songea à prendre de fortes mesures pour résister à ces attaques ou pour les prévenir. Mais comment atteindre des Sauvages qui, aussitôt après leurs coups donnés, gagnaient le bois à toutes jambes ? Au lieu d'entreprendre inutilement de repousser la force, le gouvernement s'arrêta à un avis plus sage. Ce fut d'attirer M. Maillard, de le bien traiter, et de faire usage de son influence sur les Micmacs, pour prévenir la continuation de ce désordre. La chose fut exécutée. Ce missionnaire fut invité de fixer sa résidence à Halifax. Le gouvernement lui accorda une pension de £200 sterlings. (1) A une époque où l'aversion du gouvernement anglais pour la religion catholique n'avait point

(1) Voir un Mémoire écrit par l'abbé Maillard, et qui donne les *motifs des Sauvages Micmacs de continuer la guerre contre les Anglais*. Ce mémoire est reproduit dans *Les Sulpiciens ... en Acadie*.

tre. M. Maillard desservait aussi la mission de Natkitgouéiché sur la côte de la Nouvelle-Ecosse, et celle de Malpec dans l'île Saint-Jean. »

Les Sulpiciens et les prêtres des Missions Etrangères en Acadie, par l'abbé Casgrain.

Dans *Un Pèlerinage au pays d'Évangéline*, je lis ce qui suit : « Voici, sur un des îlots qui embellissent le Bras-d'Or, la chapelle de la mission sauvage, où les prêtres de l'île réunissent les Micmacs dispersés dans le Cap-Breton. Tous ces sauvages, au nombre de sept à huit cents, sont catholiques, et, en général, d'une conduite régulière ; ils gardent encore, comme leurs frères, et bénissent la mémoire de l'abbé Maillard, à qui ils doivent d'avoir conservé la foi. »

Mgr Denant fut le premier évêque qui visita les Provinces Maritimes après la conquête. Aucun évêque n'avait paru sur les côtes de l'Acadie depuis 1685, époque de la mission de Mgr de Saint-Vallier. Parti de Québec, le 3 mai 1803, Mgr Denaut ne fut de retour qu'après cinq mois et demi de voyages pénibles et de tra-

de borne, M. Maillard eut une église dans cette capitale. Les sauvages l'y suivirent, et il ne fut plus question des meurtres qui la désolaient auparavant. Les Acadiens mêmes, devenus odieux à ce gouvernement et dispersés, comme on le verra ci-après, eurent la liberté de l'y suivre et d'exercer sous sa protection leur culte dans cette ville et cela tant qu'il vécut.

M. Maillard jouissait à Halifax de la plus grande considération. Après quelques années de séjour, il tomba dangereusement malade. Un ministre anglican vint obligeamment lui offrir ses services pour le disposer à la mort. Il lui fit une réponse digne d'un prêtre catholique et mourut sans sacrements, mais plein de confiance dans la bonté de Dieu qu'il avait fidèlement servi, ne laissant que son cadavre aux protestants, qui lui firent des obsèques magnifiques.

(A suivre.)

vaux vraiment apostoliques. Il avait confirmé plus de 8,800 personnes. A Arichat, les Micmacs lui présentèrent une requête pour lui demander un missionnaire. Voici la réponse du prélat, que je trouve dans son précieux cahier de visite.

« Réponse de Mgr l'évêque de Québec aux sauvages Micmacs de Labrador du Cap-Breton, assemblés le 21 juillet à Arichat.

« Mes enfants

« J'ai entendu la parole que vous m'avez adressée aujourd'hui ; et voici ma réponse :

« Vous m'avez demandé un missionnaire, et je promets de vous en donner un aux conditions suivantes :

« 1° Vous vous rassemblerez tous sur le terrain qui vous a été donné par le Roi, pour y vivre en village et y cultiver la terre ;

« 2° Vous bâtirez, au milieu de votre village, une chapelle de soixante pieds de longueur sur trente-quatre de largeur, et une maison de trente-deux pieds de long sur vingt-huit de large pour loger le missionnaire ;

« 3° Vous fournirez votre chapelle de tous les ornements, vases sacrés, linges, etc., nécessaires pour le service divin, au jugement de M. Lajamtel, missionnaire d'Halifax ;

« 4° Vous obtiendrez du Roi la pension annuelle de cinquante *Pounds*, cours d'Halifax, pour le missionnaire, ainsi qu'il se pratique dans les autres missions sauvages de mon diocèse.

« 5° Vous payerez en outre au missionnaire une piastre par chaque communiant annuellement.

« Aux conditions ci-dessus, je vous donnerai, avec le temps, un missionnaire, pour vous procurer les moyens de vivre en bons chrétiens et de travailler à votre sanctification qui est le plus ardent de mes souhaits.

« Arichat, 26 juillet 1863.

(Signé) P. Evêque de Québec

« Pour copie,

« J. J. Lartigue Prêtre, secrétaire. »

Bibliographie

REVUE DES SCIENCES ECCLÉSIASTIQUES. — La *Revue* est mensuelle et l'abonnement court de janvier à janvier. — Prix de l'abonnement, 15 fr. par an. S'adresser à M. Henri Morel, imprimeur-éditeur, 77, rue Nationale, Lille (Nord), ou à la librairie ROGER et CHERNOVIZ, 7, rue des Grands-Augustins, à Paris.

Sommaire du N° de septembre. — I. Hommage à Sa Sainteté Pie X, LA RÉDACTION. — II. La conscience psychologique du Christ (2^e art.), par M. le professeur J.-A. CHOLLET. — III. Le serment de liberté et d'égalité et l'administrateur du diocèse d'Angers (2^e art.), par M. l'abbé F. UZUREAU, directeur de l'*Anjou historique*. — IV. De l'autorité de l'Eglise en matière hagiographique; A propos d'un livre récent, par M. le chan. A. PILLET. — V. L'Ecole de la spiritualité simplifiée et la formule « laisser faire Dieu » (6^e art.), par M. H. WATRIGANT. — VI. Les prières après la messe, par M. le chan. B. DOLHAGARAY. — VII. Notes critiques. — VIII. S. C. des Rites.

— *Société de Saint-Vincent de Paul.* RAPPORT DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE QUÉBEC POUR L'ANNÉE 1902.

Il y a, dans cette brochure, des surprises en réserve pour les personnes qui ne suivent pas de près le mouvement religieux dans notre ville en particulier; Nous tâcherons de reproduire quelque jour des extraits du Rapport en question : on y verra avec quelle intensité de vie se développe cette organisation de la charité.

— ENTRETIENS SUR L'ÉDUCATION, par la comtesse Zamoyska. 2^e édition. Vol. in-12. de 344 pages. Prix : 3 fr. 50. (P. Lethieloux, libraire-éditeur, 10, rue Cassette, Paris.)

... « Dans ce petit manuel d'éducation, tout ce qui touche à la discipline pédagogique est directement déduit de ce que la Bible et le catéchisme nous apprennent sur les commandements de Dieu, les vertus morales et théologiques, les fins dernières de l'honime, la mission doctrinale et sanctifiante de l'Eglise, les actions et les paroles de Notre-Seigneur consignées dans les récits évangéliques. » (Cardinal Perraud.)

Dans *Une Colonie Féodale en Amérique*, M. Rameau dit : « En 1803, la tournée de Mgr Lartigue, pour l'évêque de Québec, constata environ 8,000 Acadiens. » C'est évidemment une erreur, puisque l'abbé Lartigue, plus tard évêque, était alors un tout jeune prêtre, secrétaire de Mgr Denaut. Il avait accompagné l'évêque dans cette visite et avait rédigé des notes que M. Rameau eut à sa disposition et qui sont conservées dans les archives de l'archevêché. Le nom de Mgr Denaut y figure à chaque page.